

40. Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, 15 octobre 2010)

#### Privilèges et immunités, Sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé

41. Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies (New York, 13 février 1946)

42. Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (New York, 21 novembre 1947)

43. Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (New York, 2 décembre 2004)

44. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (New York, 14 décembre 1973)

45. Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 9 décembre 1994)

46. Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 8 décembre 2005)

#### Traités adoptés récemment

47. Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (Séoul, 12 novembre 2012)\*

48. Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)

49. Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)\*\*

\* Désigne les traités ouverts à la signature.



FICHE D'INFORMATION #7

## LISTE DES TRAITÉS MULTILATÉRAUX RETENUS POUR LA CÉRÉMONIE DES TRAITÉS DE 2013

#### Droits de l'homme, Droits de l'enfant

1. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 10 décembre 2008)\*
2. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)\*
3. Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)\*
4. Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)\*
5. Convention relative aux droits de l'enfant (New York, 20 novembre 1989)\*
6. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)\*

7. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)\*
8. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)\*

#### Réfugiés et apatrides

9. Convention relative au statut des réfugiés (Genève, 28 juillet 1951)
10. Protocole relatif au statut des réfugiés (New York, 31 janvier 1967)
11. Convention relative au statut des apatrides (New York, 28 septembre 1954)
12. Convention sur la réduction des cas d'apatridie (New York, 30 août 1961)

\* Désigne les traités ouverts à la signature.

## Commerce

13. Convention des Nations Unies sur la cession de créances dans le commerce international (New York, 12 décembre 2001)
14. Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 23 novembre 2005)

## Terrorisme et questions pénales

15. Convention internationale contre la prise d'otages (New York, 17 décembre 1979)
16. Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (New York, 15 décembre 1997)
17. Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (New York, 9 décembre 1999)
18. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
19. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)
20. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, mer et air, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)

21. Convention des Nations Unies contre la Corruption (New York, 31 octobre 2003)
22. Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (New York, 13 avril 2005)
23. Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Rome, 17 juillet 1998)
  - Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 10 juin 2010)
  - Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatif au crime d'agression (Kampala, 11 juin 2010)
24. Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (New York, 9 septembre 2002)

## Droit de la mer

25. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 10 décembre 1982)
26. Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (New York, 28 juillet 1994)
27. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants (New York, 4 août 1995)

## Espace extra-atmosphérique

28. Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (New York, 12 novembre 1974)
29. Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes (New York, 5 décembre 1979)

## Désarmement

30. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III) (Genève, 10 octobre 1980)
  - Amendement à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 21 décembre 2001)
31. Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes) (Vienne, 13 octobre 1995)
32. Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme

produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 3 mai 1996)

33. Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V) (Genève, 28 novembre 2003)
34. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Genève, 3 septembre 1992)
35. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996)\*
36. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Oslo, 18 septembre 1997)
37. Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)
38. Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Kinshasa, 30 avril 2010)\*
39. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010)

\* Désigne les traités ouverts à la signature.